

Formation et recrutement des maîtres

C'est en juin 2008 que le gouvernement décidait d'une profonde réforme de la formation et du recrutement des enseignants (sur la base d'un master dès 2010).

La FSU était mandatée depuis son dernier congrès en faveur d'une amélioration de la formation des enseignants et dans ce cadre se posait la question de l'obtention d'un master. Certains syndicats de la FSU avaient un mandat explicite en faveur d'un recrutement sur la base d'un master. Un travail s'est fait entre les syndicats concernés et avec la fédération pour définir une position commune. Les bases en ont été un accord sur le principe d'une élévation et d'une amélioration de la formation des enseignants reconnue par l'obtention d'un master, et la contestation du projet gouvernemental en ceci notamment qu'il risquait de déboucher sur une dégradation tant de la formation scientifique (disciplinaire ou pluridisciplinaire) que de la formation professionnelle, qu'il menaçait le potentiel de formation des IUFM et leur existence, qu'il remettait en cause l'année de stagiaire et qu'il était largement insuffisant en matière d'aide aux étudiants et de pré-recrutements. Ces positions largement partagées, furent l'objet d'une déclaration large associant d'autres organisations syndicales, la FCPE, l'UNEF, des associations... C'est dans cette perspective que la FSU avec ses syndicats fut partie prenante des débats et mobilisations dans les IUFM, les universités et des États Généraux à l'automne 2009.

Se posa par ailleurs une autre question importante portée d'abord par les universitaires, celle de l'articulation entre master et concours. La FSU et ses syndicats prirent la position d'exiger un report de la mise en œuvre des nouveaux concours pour permettre de mener le débat et modifier profondément le projet gouvernemental. Cette première demande se heurta au refus du gouvernement. Le mouvement dans les universités bouleversa la donne avec la montée en charge d'une revendication du retrait pur et simple du projet. La FSU avec ses syndicats confirma toutes ses critiques et se prononça, au-delà d'un simple report, pour un abandon du projet actuel du gouvernement et l'exigence de négociations pour une toute autre réforme : l'ensemble des syndicats concernés souscrit à cette revendication et la porta. Cette prise de position contribua à ce que le mouvement dans les universités oblige le gouvernement à un report à 2011 des nouveaux concours et de l'exigence du master pour les passer et à l'ouverture de groupes de travail sur les sujets en débat ainsi qu'à l'installation de la Commission Marois-Filâtre censée faire des propositions.

Fenêtre A

Dans ces groupes, la FSU et ses syndicats ont porté des positions convergentes avec cependant un point de divergence, la place du concours par rapport au master. Cette divergence est liée notamment à la culture et à l'histoire professionnelles différentes des divers corps, faisant se croiser des enjeux transversaux pour la fédération. Et le débat n'a pas pu aller jusqu'au bout eu égard à la complexité des situations.

C'est alors que le gouvernement décidait de lancer le processus de publication des décrets modifiant les statuts particuliers des enseignants et CPE sans attendre la fin des concertations : ces décrets, spécifiques pour chacun des corps concernés, supprimèrent toute référence aux IUFM et à la formation professionnelle dans certains corps, tranchaient sur l'élévation du niveau de recrutement et la place du concours en M2 et comportaient pour certains corps d'autres dispositions, débordant la seule question de la formation et du recrutement (conditions d'affectation par exemple).. Cette situation amenait à des positionnements parfois différents des syndicats en fonction de leurs mandats. La FSU et ses syndicats (SNES, SNUIPP, SNEP, SNUEP) organisèrent dans un premier temps le boycott du CTPM du MEN – auquel le SNESUP n'est pas représenté – pour refuser le passage en force. Mais lorsque celui-ci fut de nouveau convoqué, il ne fut pas possible de parvenir à une position identique sur le vote pour l'ensemble des textes ; la délégation vota donc sur chacun de ces textes en fonction des mandats déterminés par les syndicats représentant les corps concernés et présents dans cette instance : aucun texte ne reçut de vote favorable ; certains firent l'objet d'un vote en contre et d'autres en abstention ou refus de vote. Il ne faut pas se cacher que cette situation jeta le trouble, notamment parmi les universitaires et les formateurs. Le CDFN ne put aboutir sur cette question, ce que nous regrettons. Cette situation n'enleva cependant rien à la détermination de la FSU de continuer à exiger la non publication des textes (c'est pour cela qu'elle boycotta le CSFPE) et à obtenir l'abandon de la réforme en l'état.

Fenêtre B

À l'heure de réductions massives de postes aux concours et de réformes régressives dans l'éducation, la décision de « mastériser » les futurs enseignants et de reculer l'année de recrutement (par des concours modifiés) ouvre grand les portes d'une précarisation plus grande des métiers de l'enseignement et aura de lourdes conséquences pour les IUFM, les étudiants, les formateurs. C'est ce qui aurait dû guider la FSU et tous ses syndicats enseignants dans les discussions avec le ministère. Au contraire, de graves divisions internes, notamment sur la place du concours par rapport au master, ont bloqué une vraie dynamique fédérale de contestation des projets Darcos.

Pire, sans tenir compte des positions du SNESUP pourtant directement concerné, la FSU et ses syndicats enseignants (SNES-SNEP-SNUIPP-SNUEP) qui siégeaient au CTPM du 28 mai 2009 n'ont pas su (ou voulu) s'opposer fortement au gouvernement.

Ainsi dans un contexte marqué par la volonté du gouvernement de passer en force sur tous les dossiers au mépris des mobilisations et de l'opinion des personnels, alors qu'en pleine lutte dans les universités, les IUFM, les personnels - avec les syndicats de la FSU dans l'enseignement supérieur et la recherche - et les étudiants avaient créé un rapport de force favorable, alors que le mandat fédéral d'« abandon de la réforme » imposait de voter en contre sur tous les décrets, la FSU a donné lors du CTPM l'occasion au gouvernement, par des votes divergents selon les décrets, d'exploiter cette division. La crédibilité de la fédération s'en est trouvée entamée.

Le CDFN se retrouva bloqué sur cette question. Même si la FSU a ensuite continué à revendiquer l'abandon de la réforme, le mal était fait et le nouveau ministre n'hésita pas à passer en force en publiant les décrets pendant l'été.

La FSU a de nouveau formulé ces exigences dès la première rencontre avec le nouveau ministre tout en relançant en son sein le débat pour construire une réponse fédérale sur l'ensemble des questions de la formation des enseignants et de leur recrutement. Elle élabora et diffusa un 4 pages fédéral sur ce dossier. Et complémentarément elle a poursuivi ses interventions sur un double plan : obtenir le respect des engagements pris pour 2010, notamment à cette rentrée 2009 où des stages « au fil de l'eau » font de certains étudiants sans formation des moyens de remplacement ; peser pour que dans l'avenir les questions de l'année de fonctionnaire-stagiaire, des IUFM, du cadrage des masters, avec leur articulation avec les concours et des pré-recrutements reçoivent de tout autres réponses.

Égalité entre les femmes et les hommes

Dans le syndicalisme, comme dans tous les autres domaines de la société, il est difficile de passer des règles que nous nous sommes toutes et tous données à leur application concrète. Passer d'une égalité formelle à une égalité réelle reste toujours compliqué, tout particulièrement lorsque l'on touche aux instances. Le secteur Femmes a continué à s'investir

dans toutes les actions privilégiant l'unité syndicale comme les stages intersyndicaux femmes de mars, les manifestations du Collectif national des droits des femmes ou celles de la Marche mondiale des femmes.

À l'interne, la réalisation de 4 pages nous a permis de synthétiser les réflexions menées au sein du secteur. Et le secteur a travaillé sur les ques-

tions transversales des inégalités femmes/hommes. La question des retraites des femmes a particulièrement mis en évidence les inégalités de carrière, de rémunérations, de prise en charge des enfants... bien au-delà du seul secteur Femmes. Cette prise en compte impulsée par le secteur femmes est un progrès qu'il nous faut poursuivre dans tous les domaines.